



La CGT première organisation dans les DDETS-PP et les DR·I·EETS

COMMUNIQUÉ UFSE-CGT — MONTREUIL > 15 DÉCEMBRE 2021



Avec près de 26 % des suffrages exprimés en moyenne, la CGT est à l'issue des élections du 14 décembre 2021, la première organisation syndicale sur l'ensemble des DDETS, DDETS-PP et DR·I·EETS.

Nous remercions toutes et tous les collègues qui nous ont accordé ou renouvelé leur confiance.

La participation s'élève à 76 % dans les DDETS et DDETS-PP, et aurait pu être supérieure encore si le ministère de l'intérieur n'avait pas limité le vote par correspondance, malgré la généralisation du télétravail dans nos services et la crise sanitaire. Même si elle est de 65 % dans les DR·I·EETS, elle est en net recul par rapport aux élections de 2018.

La Direction des ressources humaines des ministères sociaux, qui a fait le forcing pour imposer le vote électronique, en porte l'entière responsabilité. Elle devra en tirer les conséquences pour les prochains scrutins en décembre 2022.

Stopper les réorganisations à marche forcée, dresser un réel état des lieux

Ces élections se sont déroulées dans un contexte particulier : celui de la mise en œuvre catastrophique de la nouvelle organisation territoriale de l'État (OTE), faite de nouveaux abandons de missions publiques, de « densifications immobilières » avec des fermetures de services publics, de migrations informatiques désastreuses, de collègues laissé·es sans affectation, de disparition des services RH, d'atteintes à l'indépendance de l'inspection du travail... bref de perte d'efficacité et de dysfonctionnements à tous les étages !

Par leur vote, les agent·es ont adressé un message clair aux pouvoirs publics : elles et ils rejettent ces réorganisations funestes pour le service public, de même que les politiques incessantes de réduction des effectifs, et ont donc choisi de placer en tête une organisation qui les a combattues sans relâche et a agi au quotidien pour défendre à la mesure de ses forces, les conditions de travail et les missions dont nous sommes investi·es.

Les pouvoirs publics doivent l'entendre, stopper les réorganisations à marche forcée, dresser un réel état des lieux des dysfonctionnements tous azimuts que connaissent nos services et prendre les mesures pour y remédier. Ils doivent reconnaître l'engagement et l'investissement des agent·es en ouvrant de réelles négociations pour débloquer leurs carrières et leurs rémunérations, et assurer l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Ils doivent s'engager sur un plan pluriannuel de recrutement dans tous les corps afin de pourvoir les postes aujourd'hui vacants par centaines.

Vos élu·es, la CGT et ses militant·es, porteront avec force ces revendications dans les instances et surtout continueront à construire avec vous les mobilisations indispensables pour les faire aboutir.

DREETS : Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

DR·I·EETS : Direction régionale · et interdépartementale · de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

DDETS : Directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités

DDETS-PP : Directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations